

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2013 À 18 H 00

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vingt quatre septembre deux mille treize à 18 heures, en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

MEMBRES PRESENTS (07) : Mesdames Ingrid BORGHART, Madeleine LAPERROUSE, Agnès LATTARD-PRUVOT - Messieurs Claude BERARD, Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Didier MARTIN-FADON.

MEMBRES ABSENTS (06) : Mesdames Valérie MONTANIER, Marie-Ange SORRENTINO - Messieurs Sébastien ANDRÉ, François COMBET, Denis QUEZEL-GUERRAZ, Michel VINIT.

PROCURATIONS (02) :

De Monsieur François COMBET à Madame Ingrid BORGHART.

De Madame Marie-Ange SORRENTINO à Madame Madeleine LAPERROUSE.

Participation de Monsieur Bruno VILLEMIN, Directeur des 5 régies du canton.

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 3 septembre 2013.

Secrétaire de séance : Madame Madeleine LAPERROUSE.

ORDRE DU JOUR

Les points 1 à 3 de l'ordre du jour ont été traités en Commission « Régie d'électricité » lors de la séance du 16 septembre 2013. Le conseil municipal doit entériner les décisions prises en commission.

Présentation de Messieurs Bruno VILLEMIN et Gérard BORDON.

1) ACTUALISATION DES TARIFS DE LA REGIE D'ELECTRICITE.

Par arrêté en date du 26 juillet 2013 et sur avis de la Commission de Régulation de l'Energie, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie ont fixé les nouveaux tarifs réglementés avec la date d'effet au 1^{er} août 2013.

Ces tarifs augmentent en moyenne de :

- 5 % pour les tarifs bleus domestiques et professionnels,
- 2,7 % pour les tarifs jaunes,
- 0 % pour les tarifs verts.

De plus, les tarifs de cession du courant (prix du courant que nous achetons à E.D.F.) augmentent également de 8,4 % à la même date, ce qui va se traduire par une dépense supplémentaire pour le Régie d'électricité estimée à environ 10.000 € pour la période d'août et donc impacter directement la marge brute de la régie. De plus, si la hausse des tarifs bleus n'était pas répercutée en 2013, on peut estimer un manque à gagner supplémentaire de 3.200 à 3.500 €.

Par conséquent, le conseil municipal suggère après les propositions admises en commission Régie :

a) d'une part de répercuter la hausse de 5 % des tarifs bleus avec effet au 1^{er} octobre 2013. Rappelons que la Régie d'électricité continuera d'appliquer les remises exceptionnelles de – 25 % sur l'abonnement et de – 20 % sur le prix de l'énergie. Les tarifs jaunes et verts correspondent toujours aux tarifs réglementaires en vigueur.

VOTE : 7 POUR - 2 ABSTENTIONS (Mme I. BORGHART et sa procuration)

b) d'autre part, de répercuter immédiatement tout mouvement pouvant intervenir dorénavant sur les tarifs bleus.

VOTE : 7 POUR - 2 ABSTENTIONS (Mme I. BORGHART et sa procuration)

2) CONVENTION POUR SAUVEGARDE DES DONNEES INFORMATIQUES ET GESTION DOCUMENTAIRE.

Monsieur Bruno VILLEMIN propose aux 5 communes et aux 5 régies du canton de signer une convention avec la société C'PRO afin de permettre la sauvegarde des données des communes et des régies. Ce prestataire basé à Chambéry dispose de plusieurs serveurs à Valence avec deux espaces de stockage. Le groupement avec les autres communes permet d'obtenir des offres tarifaires avantageuses. :

Si les 5 communes signent la convention, le coût est de :

- 34 € ht/mois pour la commune,
- 34 € ht/mois pour la régie.

La prestation comprend la formation d'un coordonnateur administrateur - *notre Directeur des Régies, basé à Saint-Avre qui servira d'intermédiaire entre les collectivités - la hot line et l'aide à la sauvegarde.*

VOTE pour la sauvegarde des données de la régie : 9 POUR

VOTE pour la sauvegarde des données de la commune : 9 POUR

3) DUREE DES AMORTISSEMENTS SUR LES INVESTISSEMENTS 2013 DE LA REGIE D'ELECTRICITE.

Nous devons définir une durée d'amortissement pour les investissements réalisés qui auront été mis en service en 2013 (travaux du Mont d'en Bas et bouclage H.T.A).

Afin de ne pas pénaliser les dépenses de fonctionnement de la Régie d'électricité dans les budgets 2014 et suivants, le Conseil de Régie a proposé une durée de 50 ans.

VOTE : 9 POUR

Pour information :

- Suite au passage devant le Tribunal d'Albertville concernant la dette d'un abonné se montant à 1.719 €, le juge a proposé l'étalement de celle-ci.

- L'éclairage public a été la cible de tireur à la carabine durant cette semaine, notamment rue de l'Abreuvoir (l'an dernier ces mêmes incivilités avaient coûté 8.000 € à la commune). Dans certaines rues, nous rencontrons actuellement des problèmes de réglage de l'horloge déclenchant le fonctionnement de l'éclairage public, ceci devrait être prochainement solutionné.

Monsieur Bruno VILLEMIN quitte la séance.

4) PERSONNEL : RENOUELEMENT DE 2 CONTRATS.

- Le contrat de travail d'un agent technique se termine le 30 septembre 2013. Cet agent va faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} novembre 2013. Nous proposons de renouveler son contrat du 1^{er} au 31 octobre 2013.

VOTE : 9 POUR

- Le contrat de travail d'un agent du service administratif se termine au 31 octobre 2013. Nous proposons de le renouveler du 1^{er} novembre 2013 au 30 avril 2014, terme du renouvellement possible. À partir du 1^{er} avril, le nouveau conseil municipal devra se déterminer.

VOTE : 9 POUR

5) TRAVAUX FORESTIERS ET MARTELAGE.

Dans le cadre du programme 2004/2018, il s'agit d'anticiper les travaux de martelage sur les parcelles 23 et 24 pour leur exploitation en 2014 (580 m³ pour la parcelle 23 et 250 m³ pour la parcelle 24). Ces parcelles sont situées vers les sources du Jet.

Bilan d'exploitation 2013 :

870 m³ dont 700 m³ en bois d'œuvre et 170 m³ en bois d'énergie.

	Bois d'oeuvre	Bois d'énergie	Total
Parcelle 37	518 m ³ Epicéa : 91 €/m ³ Sapin : 73 € Autres : 81 €/ m ³	50 m ³ Bois palette : 58 €/ m ³	568 m ³
Parcelle 31	93 m ³ (93 € à 81 €/m ³)	62 m ³	155 m ³
Parcelle 30	77 m ³	66 m ³	143 m ³

Notre forêt a reçu la certification P.E.F.C. (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières). Nous allons poser des panneaux en forêt pour l'indiquer.

Nous procédons à une exploitation groupée pour le bois d'œuvre qui va dégager un solde positif en fin d'année.

La Commission Eaux et Forêts sera invitée lors d'un prochain conseil. De même les conseillers municipaux sont invités à participer au martelage.

Des affouage sont prévus sur les parcelles 8 et 10 au Faillis (châtaigniers et fayards) :

- 8 stères de bois sur pied par personne au prix de 20 €,
- inscriptions en mairie jusqu'au 04 novembre 2013,
- le bois devra être exploité avant novembre 2015.

VOTE pour les travaux de martelage par l'O.N.F : 9 POUR

6) QUESTIONS DIVERSES.

- Une réunion de la Commission « Finances » se réunira le 3 octobre 2013 à 17h30.
- L'Echo des Montagnes sera honoré lors du repas du 11 novembre suite à leur passage de cet été sur les Champs Elysées.
- Le pot de départ du Père DURIEUX aura lieu le 11 octobre 2013 à 18h00 à la salle polyvalente.

Intervention de Monsieur Claude BÉRARD :

- Une réunion s'est tenue le 23 septembre 2013 à l'école en présence de Mme ANDRÉ – Directrice, Mme MOLLARD - Institutrice, quatre représentants de l'Association des Parents d'Elèves, les deux riverains concernés et la municipalité, suite aux plaintes du voisinage concernant le chant des grenouilles de la mare écologique.

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves ont fait part de leur mécontentement après l'assèchement de la mare car l'association avait contribué à son fonctionnement. La municipalité a expliqué que cette action avait été demandée par Mme ANDRÉ pour mettre fin à la gêne causée aux riverains. Les employés communaux après avoir récupéré la bêche de la mare, la combleront.

Une nouvelle visite de l'animateur « FRAPNA » a permis de trouver deux lieux pour une nouvelle replantation :

- place du Marsillet, sous le couvert végétal,
- au-delà du Grand Rubot, en direction de l'atelier communal.

Madame Ingrid BORGHART propose d'accueillir les élèves, sa propriété possédant une mare.

- De nouvelles dégradations sont à déplorer au groupe scolaire : 3 vitres dont 1 double porte ont été changées, percutées par des pierres ; la façade d'entrée est à repeindre (taches de boue et « sculptures » sur les murs) ; le parc à vélos a du être refixé une nouvelle fois ; des bouteilles et autres objets déposés dans les recoins du bâtiment. Devant ces méfaits répétés, la pose d'une clôture est envisagée.

- Quelques panneaux photovoltaïques se décollent sur le toit du groupe scolaire, l'entreprise concernée a été informée.

- Une réunion sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires aura lieu le 10 octobre 2013 à Sainte Marie.

Monsieur Gérard BORDON quitte la séance à 20h15.

- Madame Madeleine LAPERROUSE indique que la semaine bleue se déroulera comme chaque année avec la participation des enfants de l'école le mardi 15 octobre 2013 (le jeudi 17 octobre était annoncé mais ne convient pas aux enseignants).

- Madame Ingrid BORGHART demande un point sur le calendrier d'élaboration du P.L.U.- Monsieur Philippe GIRARD répond que les questionnaires remplis par les habitants ont été envoyés au cabinet EPODE pour être analysés. Une réunion suivra début novembre.

La séance est levée à 20 heures 20.